

# Aloe Energy refinance la dette de ses parcs photovoltaïques en France avec un pool bancaire de premier plan

> Portefeuille de 69 MWc en exploitation

> Refinancement de 200 M€

> Partenaires : Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, Siemens Bank, Société Générale

*La Ciotat, le 15 septembre 2015* - Aloe Energy, propriétaire-exploitant de sites de production d'électricité renouvelable, a refinancé la dette de son portefeuille de 9 parcs photovoltaïques détenus par sa filiale Delta Solar. Ces actifs qui représentent une puissance installée de 69,3 MWc<sup>(1)</sup> sont issus de l'acquisition par Aloe Energy de la société Delta Solar auprès d'Eco Delta le 17 décembre 2014. Après la phase d'acquisition, les actionnaires indirects d'Aloe Energy - Axa Clean Energy, Bernis Investissement, Debiopharm Investment et les fondations Nixdorf-, optimisent ainsi le financement de son portefeuille en profitant de conditions de marché favorables et de la qualité de ses actifs afin de poser les bases de sa croissance future. Le refinancement de la dette d'environ 200 M€, jusque-là apportée par 7 pools bancaires différents, a été souscrit par une syndication bancaire constituée de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, Siemens Bank et Société Générale.

*« Ce refinancement nous permet de bénéficier de conditions de marché favorables pour le portefeuille solaire de tout premier plan d'Aloe Energy. Fort de l'appui de nos actionnaires, cette opération conclue en un temps record démontre notre capacité d'exécution. Elle conforte nos fortes ambitions de développement tant par croissance interne qu'externe dans le secteur des Energies Renouvelables pour les années à venir »,* conclut Jean-Pascal Tranié, Président d'Aloe Energy.

*(1) Aloe Energy détient tous ses parcs à 100 % à l'exception d'une installation de 0,95 MWc aux Mées détenue à 95 % et du parc de Cabasse d'une puissance de 12 MWc détenu à 99 %.*

## LISTE DES PARTICIPANTS

### BANQUES DE REFINANCEMENT

Crédit Agricole Corporate & Investment Bank  
Société Générale  
Siemens Bank

### CONSEILS AYANT PARTICIPE A LA TRANSACTION

Conseils financiers  
Banque Lazard (Thomas Picard et Emmanuel Civeyrac)

Conseils juridiques  
Prêteurs : Linklaters (Maîtres François April et Samuel Bordeleau )  
Emprunteur : Clifford Chance (Maitres Benjamin de Blegiers et Chloe Desreumaux)

Conseils comptables / fiscaux  
Linklaters (Maitres Edouard Chapelier et Jonathan Abensour)  
Ernst & Young (Daniel Benquis)

Conseils techniques  
Cabinet Gadvisory (Sofia Lazcano et Belen Gonzales)

### A propos d'Aloe Energy

Propriétaire-exploitant de sites de production d'électricité d'origine renouvelable, Aloe Energy est un nouvel acteur français à fort potentiel. Créée avec l'appui d'investisseurs de premier ordre (Axa Clean Energy, Bernis Investissement, Debiopharm Investment et les fondations Heinz Nixdorf), la société a acquis en décembre 2014 les parcs solaires en exploitation et en développement d'Eco Delta. Forte d'un portefeuille d'actifs solaires de premier plan en France pour une puissance de 69 MWc, d'un large portefeuille de projets et d'importants moyens financiers, elle dispose de bases solides pour ses futurs développements par croissance interne et externe. Grâce à sa maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur, Aloe Energy se positionne comme un partenaire de long terme des territoires dans une optique de durabilité environnementale et agricole.

[www.aloe-energy.fr](http://www.aloe-energy.fr)

### RELATIONS PRESSE

Calyptus - Marie-Anne Garigue – Grégory Bosson - Tél : + 33 1 53 65 68 63 / 37 90  
E-mail : [aloe-energy@calyptus.net](mailto:aloe-energy@calyptus.net)